

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs



L'Enthousiasme est la seule vertu. Commandant Philippe Tailliez.

Guerre du Golfe

**LE SAGITTAIRE, L'UN DES
CHASSEURS DE MINES QUI A
PARTICIPÉ AUX OPÉRATIONS
DE DÉMINAGE.**



Prise de commandement
Groupe Plongeurs Démineurs Méditerranée



Prise de commandement Groupe de
Plongeurs Démineurs Atlantique



n° 85 janvier 2017
ISSN : 1779-5192

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs demineurs

SOMMAIRE

2. *Sommaire*
3. *Le mot du Président*
4. *Nos disparus*
5. *Carnet rose*
6. *Souvenirs*
13. *Section Atlantique*
17. *Section Manche Mer du Nord*
21. *Section Méditerranée*
25. *Messages*
29. *Inscription à l'Annuaire*
30. *Adhésion à l'Amicale*

Directeur de publication :

Emile Jean SEVELLEC

Rédaction : Emile Jean SEVELLEC

Jean Michel BOLLUT
Francis GENY

Réalisation : Jean Michel BOLLUT

Crédit photos : Marine National/ EJS /

AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS

<http://www.amicale-plongeurs-demineurs.fr/>

Président	: Jaques FOURNIOL 44, chemin du Seigneur 83190 Ollioules	Tel : 09 52 16 83 94	jacquesfourniol@free.fr
Vice-présidents	: Pierre LE ROUX 15, rue des Fauvettes 50270 Barneville Carteret Jean François PATE 66, Avenue Jean Giono 83130 La Garde Emile Jean SEVELLEC C49b, R. de l'océan 29217 Plougonvelin	Tél. : 02.33.01.05.82 Tél. : 04.94.61.40.17 Tél. : 02.98.03.54.08	skagenmp@live.fr jf.pate@wanadoo.fr ejsevellec@wanadoo.fr
Trésorier	: Patrick LESVEN 74, allée des Acacias 83110 Sanary sur Mer		
Secrétaire	: Stéphane AST 109 Allée des épicias le chantal 83130 La Garde		

Les manuscrits sont archivés, les photos retournées sur demande.

Le mot du Président



Le Président national, Jacques FOURNIOL

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, pour vous, vos familles, vos proches et tous ceux que vous portez dans votre cœur.

Pour nos plus jeunes amis d'active, je leur souhaite de belles missions comme celles que nous évoquons au fil des pages de cette belle publication, nous les anciens, et qui nous ont forgé une belle force de caractère et une remarquable détermination depuis que nous avons quitté la marine.

Pour vous les anciens, je vous souhaite de rester dans la meilleure forme physique et psychique possible pour affronter les soucis qui se multiplient dès lors que nous avançons en âge. Je vous souhaite de cultiver une forme de sérénité pour entourer ceux que vous aimez et qui auront toujours besoin de vous.

Je suis fier de toutes les actions que vous avez menées au cours de l'an passé. Dans chaque section, vous êtes à présent quasi intégrés à la vie des GPD et de l'École de plongée à chaque fois que manifestations et commémorations importantes se présentent.

En écrivant ces quelques lignes, je garde très présent à l'esprit que vous avez accompagné un certain nombre de nos vieux amis qui ont quitté cette terre. C'est bien un des rôles des plus importants de notre amicale que d'entourer les familles et les proches de ceux qui sont partis pour leur dernière plongée. Je suis aussi très sensible au fait que vous agissez de votre mieux pour soutenir quelques-uns de nos camarades gravement malades.

J'ai été très heureux qu'un certain nombre de vos témoignages concernant la RSE aient contribué à permettre au patron de la CEPHISMER d'avoir de bons arguments pour maintenir cet exercice au cours de la formation des plongeurs de bord. Il est doux de penser que les jeunes n'hésitent plus à nous demander de leur faire part de notre expérience.

Continuons à faire rayonner notre belle association. C'est bon pour le moral ! À mon petit niveau, j'ai profité de ma présidence transitoire pour adresser de votre part tous nos meilleurs vœux aux différents amiraux qui sont les grands responsables au sein de l'EMM et de l'EMA, et pour les sensibiliser à propos de toutes les actions que vous menez et du nombre important d'adhérents que nous sommes. Et surtout pour les sensibiliser à l'importance de la Guerre des mines pour laquelle les plongeurs démineurs sont des acteurs incontournables et très professionnels.

Je remercie tout particulièrement ceux d'entre vous qui s'investissent pleinement avec tout leur grand cœur pour faire vivre nos moyens de communication : EDGF, site Internet, Facebook, etc. Néanmoins, je souhaiterais que vous soyez plus nombreux à prendre la plume pour donner encore plus de corps à notre publication, que vous soyez vous les plus jeunes à narrer vos missions ou nous les anciens à raconter nos campagnes.

Restez fort. Bon vent, bonne mer pour 2017.

Jacques Fourniol

Nos disparus



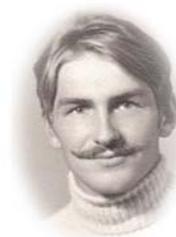
Jack DERRIEN
PLD n° 18

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Jacques DERRIEN, plongeur démineur n° 18 du cours n° 2 - septembre 1953, survenu le 6 novembre 2016. Ses obsèques ont été célébrées lundi 14 novembre au crématorium de CUERS, l'Amicale présente ses sincères condoléances et s'associe à la douleur de la famille.

Ornans, le 29 Novembre 2016.

Jack notre ami, Anatole, notre compagnon de bout sangle, de là où tu te trouves, je sais que tu auras toujours un œil bienveillant sur nous, comme tu as su le faire lors des moments difficiles liés à notre métier.

L'Amicale des Plongeurs Démineurs de la Marine Nationale, les Démineurs de la Sécurité Civile ainsi que tes amis présentent leurs respectueuses condoléances à Chantal, son épouse, Alexandre, son fils et à toute sa famille.



Jack PRUDHOMME
PLD n° 466



Claude MAROT
N° 194

C'est avec beaucoup de peine que Madame Claude MAROT est venue porter à notre connaissance le décès, survenu le 18 mars 2016 à l'âge de 79 ans, de son époux Claude MAROT plongeur démineur n° 194 du cours 14 / juillet 1958.

Rapatrié de l'Ile de la Réunion où il séjournait, hospitalisé à l'hôpital de la Rochelle depuis fin février 2016, la maladie l'a emporté ce vendredi 18 mars 2016.

Claude repose à Chatellaillon Plage (17340)

L'Amicale des plongeurs démineurs présente à Jeannette son épouse et toute la famille leurs sincères condoléances.



L'Amicale des Nageurs de Combat nous informe du décès, mercredi après-midi, de Claude Riffaud, « NC Ibis », c'est-à-dire premier nageur de combat (NC) au côté de Bob Maloubier, lui aussi récemment disparu.

Né en 1924, résistant à 17 ans, entré dans la Marine en 1944, capitaine d'un sampan en Indochine à 25 ans, Claude Riffaud passe par les commandos marine, François puis Hubert (parachutiste). En 1951, enseigne de vaisseau, il suggère à l'Etat-Major de la Marine la création d'un corps de nageurs de combat... qui accepte. Pour ce faire, il est détaché à Arzew (Algérie) au Centre Interarmées des Opérations Amphibies afin d'y créer une unité de nageurs de combat. Auparavant, il part se former chez les NC italiens puis britanniques du SBS.

Il commande le commando Hubert, devenu l'unité des nageurs de combat de la marine, de 1953 à 1958, puis l'« Elie Monnier », bâtiment de plongée profonde du groupe d'études et de recherches sous-marines (GERS). Il rejoint ensuite le service action du Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE) en charge de la collecte des renseignements stratégiques aux Etats-Unis. Revenu dans la Marine, il est commandant en second du porte-avions "Clemenceau" et revient à la plongée comme cocréateur du Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO) - futur Ifremer - en charge du programme de plongée profonde, avec l'« Archimède », bathyscaphe de la Marine française qui atteint un record à - 9 500 mètres).

Revenu à la vie civile, il publie de nombreux livres, dont des romans et une célèbre « Grande aventure des hommes sous la mer ».

Carnet rose

Valentin

a la joie de vous faire part



de la naissance de sa
petite sœur



Mariane et Cyrille
Abjean-Uguen

Mes parents
sont tres
heureux



Constance

Le 21 septembre 2016



Naissance d'Apolline Bontemps le Jeudi 29 septembre 2016 à Brest

Bienvenue à Apolline ! Toutes nos Félicitations aux Heureux Parents, Audrey, la Maman, et Patrick, le Papa et actuel Commandant du Groupe de Plongeurs Démineurs de la Manche.



Histoire
Acquis en 2015 par Annie et Géo VELEZ, entourés de leurs filles Aline et Céline ainsi que de leurs petits-enfants Cloé, Hugo et Anna, Château Bastidière est un domaine familial.



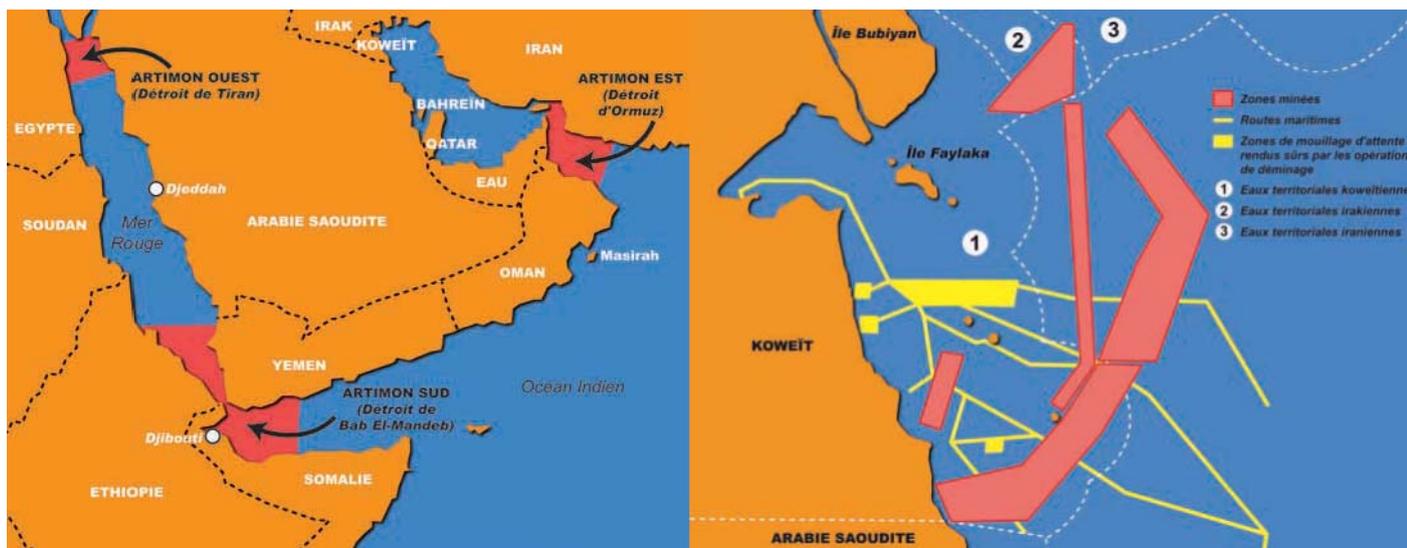
Terroir
Situé au cœur du Triangle d'Or des Cotes-de-Provence, le domaine dispose d'un harmonieux contraste entre le vent du vignoble et le bleu azur du midi.
Le climat du Sud de la Provence et la proximité de la mer assurent aux vignes plus de 300 jours de soleil par an et un hiver très doux. Ses terres argilo-calcaires permettent une hydratation continue des vignes nécessaire à la production d'une qualité de vin exceptionnelle.



Guerre du Golfe : vingtième anniversaire

MARINE NATIONALE : 350 JOURS D'OPÉRATIONS

Première grande crise internationale de l'après guerre froide, la guerre du Golfe est souvent réduite aux seules opérations terrestres de reconquête du Koweït qui n'ont cependant duré qu'une centaine d'heures. Pourtant, rien n'aurait été possible sans la mobilisation des marines occidentales pendant les dix mois de la crise et surtout la formidable concentration de forces navales dans les eaux du Moyen-Orient ; la plus importante mobilisation maritime depuis le débarquement de Normandie en 1944. La Marine française a largement contribué à cet effort militaire.



Le Koweït a toujours suscité des convoitises régionales. Seul port en eaux profondes de la partie septentrionale du Golfe, il doit à cette situation la relative autonomie dont il disposait dans l'Empire ottoman. De là s'explique aussi sa vocation maritime et commerciale. Les Anglais en avaient d'ailleurs fait une escale sur la route des Indes avant l'ouverture du canal de Suez. En envahissant son petit voisin, l'Irak ne s'empare donc pas seulement de nouvelles réserves de pétrole, mais gagne un accès étendu à la mer. Un accès surtout plus utilisable que le port de Bassora dans l'estuaire du Chatt al-Arab, envasé par les alluvions provenant du Tigre et de l'Euphrate. L'Irak pouvait ainsi envisager de devenir une puissance maritime du Golfe, face à l'Iran, et donc pouvoir peser sur l'une des voies de passage essentielles du pétrole. Depuis la guerre entre l'Irak et l'Iran, les États occidentaux entretiennent dans le Golfe des forces maritimes destinées à protéger la liberté du trafic commercial. En août 1990, lorsque les troupes de Saddam Hussein envahissent le Koweït, la France dispose ainsi sur place de l'avis escorteur *Protet*, qui termine une mission et doit être relevé par l'avis *Commandant Ducuing*. Le pétrolier-ravitailleur *Marne*, avec à son bord l'état-major d'Alindien,

CHRONOLOGIE DE LA GUERRE DU GOLFE

JUILLET 1990 > L'Irak accuse le Koweït d'usurpation de son territoire et d'extraction illégale de pétrole.

1^{ER} AOÛT > Fermeture de la frontière entre l'Irak et le Koweït.

2 AOÛT > L'Irak envahit le Koweït. Résolution 660 du Conseil de sécurité qui exige le retrait inconditionnel des Irakiens.

6 AOÛT > Le Conseil de sécurité décide d'un embargo commercial, économique et financier à l'encontre de l'Irak et du Koweït.

Les premières forces américaines arrivent en Arabie Saoudite.

9 AOÛT > Le Président Mitterrand assure que « La France exécute sa part de l'embargo » et le ministre de la Défense précise que le *Clemenceau* servira de base à un régiment d'hélicoptères de combat. 13 AOÛT > Déclenchement de l'opération Salamandre.

14 AOÛT > Le *Montcalm* commence la mission de contrôle de l'embargo.

17 AOÛT > Le ministre de la Défense annonce que le *Foch* est prêt à appareiller dans les 72 heures si nécessaire.

25 AOÛT > Le Conseil de sécurité autorise implicitement l'usage de la force pour faire respecter l'embargo.



LE TG 623-2 CONSTITUÉ DU CLEMENCEAU, DU VAR ET DU COLBERT.

LES TRANSPORTS DE CHALANDS DE DÉBARQUEMENT, ICI LA FOUORE, ONT PARTICIPÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA CRISE AU TRANSPORT DES HOMMES ET DU MATÉRIEL DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

le bâtiment-atelier polyvalent *Jules Verne* et l'avis *Commandant Bory* sont à Djibouti.

Dès le 2 août, date de l'invasion, l'enjeu maritime de la crise est perceptible. Le groupe du porte-avions américain *Independance* fait immédiatement route vers le Golfe. La frégate *Dupleix* appareille de Toulon et le lendemain l'avis *Commandant Ducing* reçoit l'ordre d'aller rejoindre le *Protet* qui demeure sur place. Depuis ce jour et jusqu'à la fin des opérations en juillet 1991, la Marine ne cessera d'être présente sur le théâtre des opérations, que ce soit pour le contrôle de l'embargo, le transport et la logistique ou la lutte contre les mines.

Artimon, embargo maritime à l'encontre de l'Irak

Moins d'une semaine après l'invasion, le Conseil de sécurité de l'ONU décide d'un embargo économique, commercial et financier à l'encontre de l'Irak. Sa composante maritime sera l'une des missions essentielles des marines occidentales durant tout le conflit. Plus de vingt bâtiments de la Marine nationale y ont été engagés ainsi que, pour la partie aérienne, deux avions de patrouille maritime *Atlantique*.

L'embargo concerne toutes les exportations et

importations de l'Irak. Bien qu'il s'applique partout dans le monde, il est essentiellement assuré dans les points de passages du commerce avec l'Irak, principalement les détroits d'Ormuz à l'ouvert du Golfe (Artimon Est), de Tiran au nord de la mer Rouge (Artimon Ouest) et de Bab el-Mandeb (Artimon Sud). Appliqué strictement, il va rapidement bloquer les exportations de pétrole de l'Irak et tarir sa principale source de revenus. Le blocus trouve cependant ses limites par le contournement possible, *via* des sociétés écran, qui importent leurs cargaisons dans des pays riverains et les acheminent ensuite par voie terrestre.

En raison de son caractère international, cet embargo nécessite une mise en place délicate. Alindien est notamment chargé d'assurer la coordination des forces maritimes de l'UEO déployées dans la zone du Golfe : trois bâtiments dans le détroit d'Ormuz, trois ou quatre dans la zone de Tiran et deux près de Bab el-Mandeb.

Le dispositif national français de contrôle de l'embargo est prêt dès le 13 août. Les directives sont claires : reconnaissance passive puis active avec visite et perquisition des navires de commerce susceptibles de faire affaire avec l'Irak, recherche et vérification statistique puis, si nécessaire, systématique des cargaisons

27 AOÛT > Le Premier ministre précise les missions des forces françaises : contrôle de l'embargo, soutien aux États de la région menacés, dissuasion à l'encontre des visées militaires de l'Irak, protection de nos ressortissants.

FIN AOÛT > 14 unités de la Marine, soit 4 135 hommes, sont déployées dans la région du Golfe.

15 SEPTEMBRE > Pour répondre à l'agression de l'ambassade de France, l'opération Daguot est déclenchée : envoi immédiat de 4 000 hommes (3 régiments) et 30 avions de combat.

18 SEPTEMBRE > Le ministre de la Défense annonce que 9 bâtiments

civils sont affrétés pour assurer le transport nécessaire des éléments français.

3 OCTOBRE > Le Président Mitterrand rend visite aux troupes françaises à Yanbu et monte à bord du *Dupleix*.

29 NOVEMBRE > Le Conseil de sécurité autorise implicitement l'usage de la force militaire contre l'Irak.

31 DÉCEMBRE > La frégate *La Motte-Picquet*, en route vers Djibouti, est détournée vers Mogadiscio pour évacuer des ressortissants français (opération Bérénice).

11 JANVIER 1991 > Le ministre de la Défense annonce qu'aucun marin

et vérification de la destination des marchandises (les transitaires n'étant pas considérés comme des destinataires). Par ailleurs l'interrogation, la visite et le détournement des navires, ainsi que les mesures d'intimidation sont permises.

Le contrôle de l'embargo comprend aussi une composante aérienne constituée par les Atlantique. Ceux de Nîmes-Garons et Lann-Bihoué sont chargés d'identifier les bâtiments susceptibles de transporter en Atlantique et en Méditerranée des marchandises

à destination de l'Irak. Au Proche-Orient, l'Atlantique prépositionné à Djibouti est renforcé dès le 18 août par un deuxième appareil. Bien que le rayon d'action des Atlantique permette d'atteindre l'essentiel de la mer Rouge et le Golfe, leur zone de patrouille a été principalement celle du détroit de Bab el-Mandeb. Ils ont accompli 1 095 heures de vol en 226 missions, procédé à 8 682 reconnaissances de bâtiments, dont 112 signalés comme suspects. Salamandre : se préparer à l'inconnu

Bien qu'elle n'ait duré que deux mois, la mission Salamandre est devenue le symbole de la participation de la Marine à la guerre du Golfe.

Le 10 août, lorsque l'ordre est donné au Clemenceau

et à son groupe d'escorte de se préparer à un appareillage imminent, la nature de la mission est encore

imprécise. Il s'agit alors de faire pression sur l'Irak

et de tenter de faire reculer Saddam Hussein.

L'envoi

d'un porte-avions est donc le signe de l'engagement

de la France. Toutefois, embarquer un groupe aérien classique n'apparaît pas adapté puisqu'il n'est pas encore question d'engager les hostilités. Le Clemenceau embarque donc un groupe aérien inhabituel

constitué, en plus de 4 Alizé, de 42 hélicoptères (30 Gazelle et 12 Puma) appartenant au 5e régiment d'hélicoptères de combat. Pour profiter du volume d'emport du porte-avions, 600 hommes et 65 camions prennent aussi place à bord.

Le Clemenceau, accompagné du croiseur Colbert, dont ce sera la dernière mission, et du pétrolier ravitailleur Var, constituent la Task Force 623-2.

L'appareillage a lieu le 13 août de Toulon en direction

de Djibouti. Le passage du canal de Suez se fait sous très haute protection, notamment égyptienne, pour prévenir d'éventuelles attaques terroristes.

Un Atlantique et deux Mirage de l'armée de l'Air assurent aussi une surveillance étroite.

La version « porte-hélicoptères » du porte-avions est largement commentée dans la presse, voire raillée. Elle répond pourtant à une volonté gouvernementale de renforcer les forces françaises dans le nord de l'océan Indien et de disposer sur place

d'une base mobile pouvant permettre, si nécessaire, de procéder à une évacuation massive de ressortissants français et occidentaux. Au même moment, le *Foch* est en alerte à Toulon en version porte-avions.

Après une escale technique à Djibouti, le groupe du porte-avions rallie le Golfe. Début septembre, les hélicoptères s'entraînent au combat en milieu désertique aux Émirats arabes unis et à Oman.

Leurs missions terminées, ils rejoignent le porte avions.

Le 15 septembre, l'opération Daguet est déclenchée.

Le groupe aéronaval reçoit l'ordre de rallier la mer Rouge et plus particulièrement le port saoudien de Yanbu pour débarquer ses hélicoptères, les hommes et le matériel. Le 24, la mission prend fin et la Task force 623-2 reprend la route de Toulon.

La logistique maritime : maillon essentiel des opérations

Durant toute la durée de la crise, la Marine assure l'essentiel de la logistique du corps expéditionnaire français et le soutien aux unités navales engagées.

L'effort fourni est considérable puisqu'il correspond aux besoins de quinze bâtiments de combat et de 25 000 hommes et de leur matériel.

Pour les bâtiments militaires, la logistique est assurée, principalement à partir de Djibouti, selon les procédures classiques des unités déployées en océan Indien.

Parallèlement, le soutien du corps expéditionnaire constitue une opération d'une envergure inégalée depuis les guerres d'Indochine et d'Algérie : près de 15 000 hommes, 4 000 véhicules, 125 hélicoptères et 75 000 tonnes de fret ont dû être acheminés par

LE SAGITTAIRE, L'UN DES CHASSEURS DE MINES QUI A PARTICIPÉ AUX OPÉRATIONS DE DÉMINAGE.



LE CONTRÔLE DE L'EMBARGO PAR UN BÂTIMENT FRANÇAIS.

du contingent ne devra plus se trouver à bord des bâtiments croisant dans le Golfe.

16 JANVIER > Expiration de l'ultimatum. Le Président Mitterrand s'exprime à la télévision : « Sauf événement imprévu, les armes vont parler. »

17 JANVIER > Déclenchement de l'opération Tempête du désert.

21 JANVIER > L'EMM précise les missions des bâtiments français au Moyen-Orient : contrôle de l'embargo, protection des flux logistiques, protection éventuelle des forces amphibies américaines, soutien sanitaire dans le port de Yanbu.

26 JANVIER > L'Égypte demande à la France d'assurer la protection antimines du canal de Suez (opération Phèdre).

31 JANVIER > Les chasseurs de mines *Sagittaire* et *L'Aigle*, bientôt rejoints par le *Pégase* et le bâtiment de soutien *Loire*, appareillent pour le canal de Suez pour la mission Phèdre.

22 FÉVRIER > Destruction des premiers puits de pétrole à Koweït : politique de la terre brûlée ou volonté de diminuer la visibilité optique avant une attaque imminente ?

24 FÉVRIER > Début de l'attaque terrestre

voie maritime vers l'Arabie Saoudite, puis ensuite rapatriés vers la France. Pour ce faire, 100 rotations de navires militaires et civils ont été nécessaires. Dans cette chaîne logistique, les transports de chalands de débarquement et le port de Toulon ont joué un rôle essentiel.

Rapidement, il est cependant apparu que les capacités militaires n'étaient pas suffisantes pour assurer la totalité du transport des hommes et du matériel. De septembre 1990 à juillet 1991, 36 navires marchands appartenant à des armateurs français ont ainsi assuré 108 rotations vers le Golfe. Ces navires ont été mis à disposition de l'État pour assurer le transport maritime d'intérêt national. Quoique civils, ils étaient placés sous l'autorité du commandant de zone maritime, Cecmed, jusqu'à Suez, puis ensuite Alindien. Durant leur transit, des bâtiments militaires les escortaient et assuraient leur protection tout en leur apportant un soutien médical.

Danger mines : mission de longue durée

La menace des mines dans les eaux territoriales koweïtiennes a été perçue dès le début du conflit, mais le nombre et la localisation des engins mouillés restaient inconnus. La décision des alliés de ne pas effectuer d'opérations amphibies de grande ampleur sur les côtes du Koweït a sans doute été en partie liée à cette menace. D'ailleurs, le 18 février 1991, deux navires de guerre américains, le *Princeton* et le *Tripoli*, ont été gravement endommagés par des mines immergées.



FACE AUX BESOINS LOGISTIQUES CONSIDÉRABLES, DES NAVIRES CIVILS ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION DE L'ÉTAT POUR TRANSPORTER DES TROUPES ET LEUR MATÉRIEL.

« Durant toute la durée de la crise, la Marine assure l'essentiel de la logistique du corps expéditionnaire français et le soutien aux unités navales engagées »

Dès la cessation des hostilités fin février, la recherche des mines devenait une priorité pour permettre la reprise du trafic maritime avec le Koweït et relancer la reconstruction économique. Il fallait de plus rendre utilisables les installations portuaires de l'émirat redevenu libre.

Début mars, un détachement du commando Hubert, hélicoptère depuis la *Foudre*, s'intègre à la division Daguet et participe au déminage des ports koweïtiens et de la bande côtière. Le Koweït peut ainsi disposer dès le 12 mars d'un port sûr où les premiers bâtiments peuvent accoster. Par la suite, les commandos travaillent avec les plongeurs démineurs. Les marins français sont plus particulièrement chargés de reconnaître et de déminer le port de commerce de Koweït. Le dernier chantier du détachement marine est pour vérifier le pipeline d'Al Ahmadi Nord sur 10 km dans sa partie sous-marine. Durant cette période consécutive aux combats, le travail sous-marin s'effectue avec une visibilité sous-marine très faible voire quasi nulle qui nécessite des reconnaissances par ligne traînée. Compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir, la lutte antimines a rapidement pris une dimension internationale qui a abouti, comme pour l'embargo, à une structure de coordination complexe.

Dès le cessez-le-feu, les alliés sont en mesure d'apprécier la menace réelle, les Irakiens leur ayant remis les plans des zones de déminage. 1157 mines de fond ou à orin ont été immergées sur une superficie équivalente à trois départements français. Par la résolution 686, le Conseil de sécurité de l'ONU fixe comme objectif aux opérations de déminage les chenaux d'accès aux ports et terminaux irakiens, ainsi que les champs de mines des eaux koweïtiennes et internationales. Début mars, un groupe de chasseurs de mines tripartites belge, néerlandais et français (le *Sagittaire* et l'*Orion*) rallie la zone, rapidement rejoint par l'*Aigle* et le *Pégase* auparavant déployés pour la protection antimines du canal de Suez, le bâtiment de soutien mobile *Loire* et le bâtiment-base des plongeurs démineurs *Pluton*.

Les actions antimines durent jusqu'en juillet. La phase

active du conflit s'éloignant peu à peu, elles passent largement inaperçues. Leur résultat est cependant impressionnant. Alors que 1157 mines avaient été signalées par les Irakiens, 1240 ont été détruites (cette différence s'explique sans doute par des mines immergées à la hâte et non répertoriées). Les bâtiments de l'UEO en ont détruit 890 et le groupe tripartite 530 à lui seul. La déclaration finale du 21 juillet 1991 met un terme aux opérations antimines, et plus généralement aux opérations navales directement liées à la guerre du Golfe. Le trafic maritime et commercial vers le Koweït reprend ainsi dans des conditions quasi normales.

La guerre du Golfe : une démonstration des capacités de puissance des marines occidentales

La guerre du Golfe a engendré la plus importante concentration navale depuis la Seconde Guerre mondiale. 173 bâtiments de guerre ont été engagés, dont plus d'une centaine pour la seule US Navy. En face, l'Irak ne disposait pas de navires de haute mer et ne pouvait opposer qu'une marine côtière aux capacités très limitées. Pendant l'ensemble du conflit, l'embargo – surtout maritime – assuré par les marines occidentales, a asphyxié économiquement l'Irak et le transport maritime a joué un rôle déterminant pour la mise en place des forces terrestres. Cette guerre a aussi montré qu'une flotte de combat a une capacité d'action sur les côtes et en profondeur. Certains bâtiments de la Coalition, avec l'artillerie et leurs capacités missiles et l'aviation embarquée, ont ainsi participé directement à l'offensive aérienne, qui a largement réduit les capacités militaires de l'Irak et permis une offensive terrestre brève et foudroyante.

Enfin, après les hostilités, les chasseurs de mines ont œuvré pour permettre la reprise en toute sécurité des liaisons maritimes dans le Golfe. Les forces navales ont donc été essentielles à la réussite militaire du combat. La Marine française y a eu une place éminente, trop souvent ignorée. D

CF JÉRÔME BAROË

FÉVRIER > La *Foudre* appareille de Yanbu avec des moyens médicaux importants. À bord, détachement des commandos Trépel et Hubert, devant participer éventuellement à des missions à Koweït.

FÉVRIER > Fin de l'offensive terrestre.

29 FÉVRIER > Réouverture de l'ambassade de France au Koweït.

3 MARS > Cessez-le-feu avec l'Irak.

DÉBUT MARS > Début des rotations des TCD pour le retour des hommes et du matériel en métropole. Début des opérations antimines en mer et à terre.

11 MARS > Début de la réduction des forces navales alliées.

28 MARS > La *Foudre* fait de nombreuses rotations vers Yanbu et participe au transport des troupes et du matériel engagés dans l'opération Libage d'assistance aux réfugiés kurdes.

5 AVRIL > Fin de l'opération Phèdre de sécurisation du canal de Suez. 18 AVRIL > Escale du *Sagittaire* à Koweït, première escale d'un bâtiment français depuis la réouverture du port.

16 JUILLET > Fin de la mission de chasse aux mines au large du Koweït.

21 JUILLET > Fin des opérations navales.

Histoire

1975, le Canal de Suez va rouvrir...et 30 ans plus tard...par hasard...



Debout entre moi (Alberti) à gauche et Smiejack à droite, Bernard Bigou entourés de nos amis nageurs de combat embauchés pour l'occasion.

Port-Saïd 6 juin 1975, minuit, je suis réveillé par une onde de choc qui fait vibrer la coque du Mounir, un remorqueur de hauteur de la Compagnie du Canal de Suez nous servant de bâtiment base. Cela va durer toute la nuit, à intervalles irréguliers, jusqu'au lever du jour. Je reconnais là le bruit et la fréquence caractéristiques des grenades anti-nageurs de combat. Les égyptiens malgré les

accords de désengagements militaires signés avec les israéliens en 1974, se méfient toujours des commandos de Tsahal. Demain vers 11 heures le Président Anwar al Sadat passera en revue les Marines des pays occidentaux qui ont participé au déminage du Canal de Suez, permettant ainsi sa réouverture, deux ans après la guerre du Kippour.

Nous sommes tous en uniformes blancs, alignés sur tribord, au garde à vous, le Président Sadat passe à dix mètres de nous, sur une vedette amiral et nous salue quelques secondes avant de passer aux navires suivants des autres nations.

Mission accomplie, nous allons pouvoir rentrer à la maison après 4 mois d'une opération pacifique mais peu ordinaire: effectuer une des dernières missions le déminage sous-marin du canal de Suez (DECAN II) afin de rétablir la navigation entre la mer Rouge et la Méditerranée.



Le Mounir, son équipage et notre équipe. « Ce n'était pas le radeau de la Méduse ce bateau... »

Nous quittons dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture, l'équipage du Mounir. Une quinzaine d'hommes mal payés mais dévoués et pour qui les plongeurs démineurs français étaient une aubaine.

Nous leur fournissions du travail et surtout des vivres que nous avions à profusion et dont Ahmed (derrière la cloche à ma droite en chemise bleue) le Maître d'hôtel génial, se chargeait de faire la répartition, je crois bien que nous avons du aussi nourrir une partie de leurs familles. C'est tant mieux!

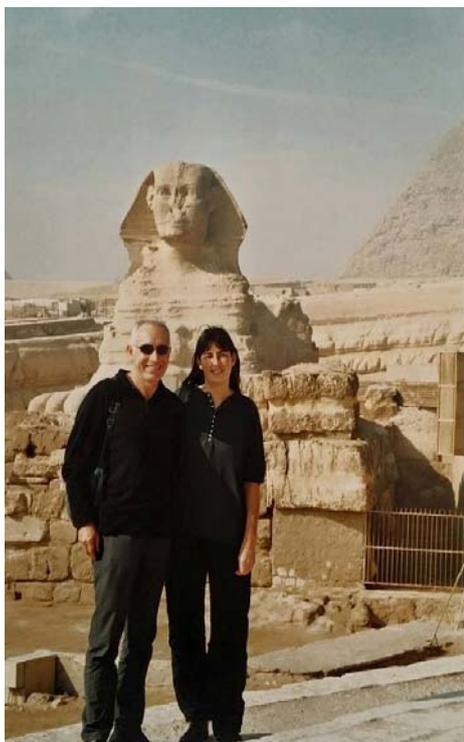
Nous saluons enfin le Commandant, originaire de Port-Saïd, un être débonnaire mais peu communicatif, il faut dire aussi que notre anglais n'était pas des plus fameux. Il était remarquable surtout par sa grande taille et la blondeur de ses cheveux qui dénotaient avec le reste de l'équipage, cela lui donnait comme un air colonial et une espèce d'arrogance faussement levantine.

Nous quittons Port Saïd avec cette fois, le bateau gris de notre Marine Nationale pour une escale de 3 jours à Alexandrie avant de regagner la France.



Le Canal de Suez aujourd'hui (photo du canal et des pyramides prise par mon fils cadet militaire, en avril 2016.

Dans un bond, comme seul le temps nous en octroie, me revoilà trente ans plus tard et quelques cheveux blancs en plus, en 2005 en Égypte. Je me retrouve là cette fois en touriste avec Karine ma seconde épouse. Trois semaines en sac à dos, Lonely Planet en poche et Carpe Diem! (impossible aujourd'hui et fortement déconseillé)



Des vrais touristes comme les aimaient nos amis égyptiens en ce temps là, pas si lointain, 11 ans.

Les pyramides aujourd'hui, il y a plus de chameaux que de bus de touristes...



Un jour, dans un train entre Le Caire et Louksor, un couple d'occidentaux se trouve là, dans le même wagon, parmi les voyageurs égyptiens. Ils parlent en français, mais comme ils ont l'air de s'engueuler, nous n'osons pas les aborder. Je sors un moment, dans le sas, pour aller fumer une mauvaise Cléopatra. Dans l'instant, je suis suivi par le jeune homme du couple en question, grand et blond (*je vous vois venir, il n'a pas de chaussure noire*) et qui me demande du feu et s'en grille une avec moi.

Nous engageons la conversation et dans un français parfait, il me dit qu'il n'est pas belge comme sa femme mais égyptien, ils gèrent ensemble une agence de voyages à Louksor. Il me demande si c'est mon premier voyage en Égypte et je je lui fais part de mon voyage en Égypte en 1975 et de son objet, du Mounir, de son fameux équipage, de son Commandant aux airs de levantin... Il m'interrompt, me dit quelques mots teintés de surprise et d'étonnement en raclant sa gorge, je le vois ému...et là, de ce qu'il me dit, j'en reste coi! J'avais en face de moi, par le plus grand des hasards, le fils du Commandant du Mounir de 1975. Ce fils dont la taille, la blondeur et les yeux bleus ne sauraient mentir et qui devait être un bambin en 1975, était là devant moi. Il se montra à la fois heureux et quand même un peu déçu que cette rencontre fortuite ne se fit pas quelques mois plus tôt. En effet, son père venait de mourir l'année même, à Port-Saïd, et il ne put s'empêcher d'imaginer l'effet fort agréable qu'aurait eu sur ce père le récit de cette rencontre aussi brève que fortuite mais empreinte de chaleur et d'émotion. L'Égypte compte 90 millions d'habitants, la probabilité de faire cette rencontre était à peu près la même que celle de gagner le gros lot au Loto. Hasard...

A quand mon prochain hasard en Égypte? Mais ça c'était avant...

Daniel Alberti
P.L.D badge N° 418



Section Atlantique



Section Atlantique

SIRET : 444 187 074 00018

APE : 913 E

Emile Jean SEVELLEC

Président de la section Atlantique

C49 bis Résidence de L'Océan

29217 Plougonvelin

Port: 06.12.97.56.58

E-mail : ejsevellec@wanadoo.fr

Brest le 2 janvier 2017

Chers camarades,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de la section Atlantique qui se tiendra, le :

Dimanche 12 février 2017 à 09h30
Best Western Europe Hôtel
247, Rue Général Paulet
29200 BREST

Ordre du jour :

- √ Election du bureau d'assemblée
- √ Situation morale et financière de la section
- √ Compte rendu de gestion et approbation des comptes exercice 2016
- √ Prévisions d'activités
- √ Présidence nationale et assemblée générale nationale
- √ Evolution de la spécialité par le Commandant du GPD Atlantique
- √ Questions diverses

A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif vous sera offert et permettra de nous retrouver avec familles et amis.

Je compte sur votre participation, votre soutien et invite ceux qui ne pourront être présents, à donner leur avis en s'exprimant ou s'y faire représenter.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter, à vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers une bonne et heureuse année 2017

Bloavez Mad

Emile Jean SEVELLEC

Nom :.....

Prénom :.....

- Assistera à l'assemblée générale du **dimanche -12 février 2017**
 - N'assistera pas à l'assemblée générale
 - Participera au repas (30 euros / personne)
 - Ne participera pas au repas
- Nombre de personnes

Ci-joint un chèque de€, libellé au nom de l'Amicale des Plongeurs Démineurs
Adressé au trésorier :

Jean Trichet 15, rue Jean Vigo 29200 Brest Tél. 02 98 05 46 17 / dajetri@sfr.fr

Réponse rapide souhaitée, merci de faire parvenir chèques repas assemblée générale et cotisations avant fin janvier 2017.

Je désire que les questions suivantes soient débattues :

- 1 -
- 2 -
- 3 -

POUVOIR

Je soussigné

Ne pouvant assister à l'Assemblée générale de la section Atlantique dimanche 12 février 2017,
donne pouvoir pour me représenter, délibérer et participer au soutien à l'Amicale à :

Monsieur

Indiquez la mention « **Bon pour pouvoir** »

Le/...../.....

Signature

Le pouvoir n'est valide que si vous êtes à jour de cotisation.

Merci de confirmer **Rapidement** en nous transmettant le bulletin d'inscription et pour ceux qui ne pourront être présents de vous mettre à jour de votre cotisation 2017 (**20 €**) éventuellement régularisation de vos arriérés.

Notre association **Amicale des Plongeurs Démineurs** ne peut vivre que par la cotisation de ses membres, avec votre participation et votre soutien.

Gérard André 25, rue de Saintonge 29200 Brest tél. 06 07 99 95 54 g.andre@numericable.fr
Henri Pairel 19, allée de Cornouailles 29280 Plouzané tél. 02 98 48 55 37 henri.pairel123@orange.fr



Une palanquée de vieux scaphs sudistes se sont retrouvés en septembre 2016 à Brest pour redécouvrir les sensations de la plongée en eau froide, emmagasiner un maximum de cet air marin très vivifiant et iodé à souhait, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Tous les batraciens ont réussi avec brio les exercices programmés.

La remise des diplômes a eu lieu pendant une plongée de nuit au Thai Phuket, charmante gargote vietnamienne.

Une soirée bien appréciée, retrouvailles et émotions pour tous.

EJS

Soirée " Tour du Monde "

Sur invitation du commandant du GPD atlantique et de la section atlantique de l'Amicale, tout le petit monde des plongeurs démineurs, actifs et retraités de la région atlantique, se sont retrouvés le jeudi 17 novembre 2016 à 19h30 au " Tour du Monde " port de plaisance du Moulin Blanc à Brest pour la soirée traditionnelle des démineurs . Soirée moule / frites réussie dans une ambiance joyeuse, festive et de l'avis unanime à refaire rapidement.

EJS



Prise de commandement Groupe de Plongeurs Démineurs Atlantique



Le mercredi 11 janvier 2017, sur la place d'armes Skubermor de la base navale de Brest et en présence d'une délégation de l'Amicale et son drapeau, le contre-amiral Thierry CATARD adjoint organique à Brest de l'amiral commandant la force d'action navale a fait reconnaître comme nouveau commandant du Groupe de Plongeurs Démineurs de l'Atlantique et du bâtiment-base des plongeurs démineurs " STYX ", le Capitaine de Corvette Vincent BUREU.

La cérémonie protocolaire et photos terminées, les équipages plongeurs démineurs, Styx et Amicale, se sont retrouvés dans le bâtiment Yann GAYRAUD pour un agréable moment de convivialité.
EJS



Amicale-Plongeurs-Demineurs.fr

SITE DE L'AMICALE DES PLONGEURS DÉMINEURS FRANÇAIS



Section Manche Mer du Nord

BARNEVILLE-CARTERET

Profession plongeur démineur

BARNEVILLE-CARTERET

Mardi 13 décembre à 17 h 30, à la salle des Douits de Barneville-Carteret, avait lieu une conférence ayant pour thème "les Plongeurs Démineurs à travers le Groupe des Plongeurs Démineurs de la Manche et de la Mer du Nord" sur une proposition des Anciens Combattants de Barneville-Carteret. Le capitaine de corvette, Patrick Bontemps, a prononcé cette conférence devant plus de 60 personnes. A l'aide de films, Patrick Bontemps a présenté différentes situations comme des missions route ou des journées route, des entraînements... Ces missions concernent des déminages en mer ou sur les plages près des habitations. Le travail n'est d'ailleurs pas le même pour les démineurs. Lorsqu'il y a un risque humain le démineur cherche à neutraliser l'engin, alors qu'en mer, il cherche à le détruire. Le ca-



pitaine de corvette est revenu sur le fait que "le risque zéro n'existe pas"! Il a expliqué le métier si peu connu de plongeur-démineur dont les missions sont des missions de recherche et expertise sous-marine, des travaux de génie, ou

encore des exploitations hyperbares. Mais le plongeur-démineur est avant tout un marin, un plongeur, un démineur et un expert et un soldat. C'est un métier exigeant physiquement, une bonne santé est primordiale.

Chers camarades,

Vous trouverez ci-joint la convocation à notre assemblée générale annuelle de section. Je vous prie instamment de bien vouloir y répondre très rapidement pour me faciliter le travail d'exploitation et de régler en temps tous les aspects logistiques et pratiques de ce type de manifestation.

Je vous encourage également à faire preuve de votre attachement à la section Manche/Mer du Nord de l'Amicale des Plongeurs Démineurs, qui est la Vôtre, en accordant l'attention qu'il convient à cette convocation. Elle sera une réponse aux efforts que vos délégués-élus aux différentes fonctions remplies déploient bénévolement dans les sections et/ou au sein du bureau national pour la faire vivre et toujours mieux répondre à vos attentes.

Vous savez également que les cotisations sont les seules ressources dont nous disposons : Ayez donc à cœur de les acquitter pour que nous puissions mettre en œuvre les actions votées en assemblée générale. Seuls 46 d'entre-nous ont à ce jour acquitté leur cotisation ; c'est loin d'être satisfaisant au regard de l'intérêt montré aux projets que nous avons mené à terme et auxquels vous avez été ou serez bien plus à profiter...

Si vous avez des idées ou des griefs à exprimer, faites-le moi savoir directement ou posez les questions ad-hoc pour que ces sujets soient abordés lors de l'A.G. du samedi 4 février 2017 (et si vous avez des idées de solution, je vous en serai encore plus reconnaissant ... et si vous étiez disposé à les mettre en œuvre vous-même je vous accueillerai à bras ouverts !).

N'hésitez pas non plus à rejoindre le bureau si vous en avez la force, le courage, et souhaitez œuvrer avec nous pour faire vivre et progresser notre Amicale.

Encore une fois, je vous souhaite à Toutes et à Tous une Bonne et Heureuse Année 2017 et N'oublions pas que "l'enthousiasme est la seule vertu"

Bien amicalement

Pierre le Roux

Président de la section Manche/Mer du Nord
de l'Amicale des Plongeurs Démineurs



Pierre LE ROUX
Président de l'Amicale des Plongeurs Démineurs Section Manche Mer du Nord
Skagen Hus
15, Rue des Fauvettes 50270 BARNEVILLE CARTERET
☎ : 02 33 01 05 82
☎ : 06 59 64 82 88
E-mail : skagenmp@live.fr

SIRET : 444 187 074 00018
APE : 913 E
Section Manche Mer du Nord

Barneville le mercredi 11 janvier 2017

Chers amis,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la section Manche-Mer du Nord prévue le **Samedi 04 Février 2017 à 9H30**. Celle-ci, ainsi que l'apéritif pour tous les membres présents (apéritif offert par la section) et le repas qui s'en suivra pour ceux qui se seront inscrits, se tiendra à **l'Hôtel des Isles, 9 Boulevard Maritime 50270 Barneville-Carteret (tél : 02 33 04 90 76)**.

Le bureau, ayant été élu pour trois ans en 2016, il n'y a pas lieu de procéder cette année à l'élection d'un nouveau bureau. Cependant, les volontaires pour l'aider dans son action seront les bienvenus et sont invités à se signaler lors de l'assemblée générale ou à toute occasion au cours de l'année.

Votre présence ou votre pouvoir est indispensable à la vie de votre section.

Ordre du jour :

- 1 - Election du bureau de séance (1 président, 1 secrétaire, 2 assesseurs)
- 2 - Rapport moral 2016 par le président de section- approbation du rapport moral
- 3 - Compte-rendu de la gestion par le trésorier – approbation des comptes de l'exercice 2016
- 4 - Intervention du Président national, Jacques Fourniol.
- 5 - Prévision d'activités 2017 de la section Manche par le président de section
- 6 - AG Nationale 2017 de l'Amicale
- 7 - Point des actions décidées en AG de section et en AG Nationale en 2016
- 8 - Questions diverses (ces dernières devront parvenir au bureau de la section Manche-Mer du Nord le plus tôt possible et pour le samedi 28 janvier 2016 dernier délai).

Afin de pouvoir participer au vote de l'assemblée générale assurez-vous que vous êtes à jour de votre cotisation 2016 (vous pouvez encore le faire...). Pensez à renvoyer votre pouvoir en cas d'empêchement. Si vous avez opté pour une autre section ou décidé de ne plus être membre de l'Amicale, faites-le-moi savoir afin que nous puissions mettre à jour l'effectif réel de la section Manche/Mer du Nord de l'Amicale.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif vous sera offert et permettra de nous retrouver avec nos familles.

Cet apéritif sera suivi par un repas sur place (pour ceux qui se seront inscrits- menu ci-joint)

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter, à vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers une Bonne et Heureuse année 2017. Soyez prudents sur la route afin que nous nous retrouvions tous en Bonne Santé le 4 février 2017. Bien cordialement à chacune et à chacun.

JOYEUX NOEL & MEILLEURS VŒUX 2017

Président	LE ROUX Pierre, 15, Rue des Fauvettes 50270 Barneville Carteret	☎ 02 33 01 05 82
Vice-Président	BOLLUT Jean-Michel, Le Damet 50340 Helleville	☎ 02 33 52 95 85
Secrétaire	SELLIN Florian, GPD Manche mer du Nord	☎
Trésorier	HAGI Etienne, GPD Manche mer du Nord	☎ 06 81 03 35 28

ASSEMBLEE GENERALE du Samedi 04 Février 2017

NOM : PRENOM :

- Assistera à l'Assemblée Générale de la section Manche/Mer du Nord de l'Amicale des Plongeurs Démineurs
 N'assistera pas à l'Assemblée Générale de la section Manche/Mer du Nord de l'Amicale des Plongeurs Démineurs
 Participera au repas (menus : 26€/personne ; menu enfant 9,5€ ou 13,50€). L'inscription au repas est à faire nominativement en précisant le nombre d'adultes et d'enfants lors de la réponse à cette convocation, avec le chèque joint (auquel vous pourrez joindre, en le précisant au dos du chèque, un montant de 20€ pour la probable cotisation 2017 (ce montant sera proposé à l'A.G.)

Nombre de personnes Adultes :x26€ Enfants : ...x 9,5€ oux 13,50€

Cotisation 2017 (20€) : 1 x 20€ .

Régularisation Cotisations antérieures : x 20€

Ci-joint un chèque de €, Libellé au nom de l'Amicale des Plongeurs Démineurs et adressé au Président de la section

Réponse IMPERATIVE avant le samedi 28 janvier 2017

Je désire que les questions suivantes soient débattues :

1 –

.....

2 –

.....

3 –

.....

Pouvoir (Retour indispensable pour ceux qui ne peuvent pas assister à l'A.G.)

Je soussigné Madame, Monsieur, membre de la section Manche et ne pouvant assister à l'Assemblée Générale de section du Samedi 04 Février 2017, donne pouvoir pour me représenter et participer aux votes et au soutien de la section Manche de l'amicale des Plongeurs Démineurs à :

Monsieur, membre de la section Manche de l'Amicale

Fait A :

Le/...../2017

2

Signature

Le pouvoir n'est valide que si vous êtes à jour de votre cotisation 2016 et éventuellement des précédentes selon votre date d'inscription à la section. Si vous ne savez pas à qui le donner renvoyez-le sans rien préciser au président qui en fera bon usage

Merci de confirmer **RAPIDEMENT** votre participation et pour ceux qui ne pourront être présents de vous **mettre à jour de votre cotisation 2016 (20 €) et de vos arriérés éventuels (20€ également/an)**, et pourquoi ne pas anticiper sur celle de 2017(20€) ! (afin d'éviter des confusions entre les repas et les cotisations il vous est demandé de préciser au dos de votre chèque ce pour quoi vous rédiger votre chèque (années cotisation, choix et nombre des repas). Merci d'avance pour le trésorier... Envoyer votre courrier à l'adresse du président qui transmettra ou exploitera directement.

Patrick GUILLARD, PLD 767, décoré à Flamanville lors de la cérémonie du 8 mai 2016

Le 8 mai 2016, la commune de Flamanville a organisé une cérémonie de très belle tenue où fut rendu un très bel hommage aux victimes des trois derniers conflits, 14-18, 39-45 et Algérie : lecture fut faite par les enfants des écoles de trois récits émouvants se rapportant à une victime locale de chaque conflit.

Ce fut également, face au Monument à la mémoire du Général Leclerc, que notre camarade, Patrick Guillard, PLD 767, a reçu la Croix du Combattant au titre des opérations extérieures qu'il avait effectuées au Tchad ainsi que le titre de Reconnaissance de la Nation. Rappelons que notre camarade avait été Fusilier Marin Commando dans sa première vie maritime, période au cours de laquelle il avait effectué des missions au Tchad !



ROELLINGER Tout chauffage au bois & granulés
VENTE - INSTALLATION - ENTRETIEN - EXPERTISE Téléphone : 02 33 03 24 71

Créée en 2005 par Nicolas Roellinger, AVSR ROELLINGER Retretien des conduits de fumée (Ramonage, Débistrage, mise en sécurité, pose de protection en tête de cheminée...)
L'entreprise est certifiée et compte aujourd'hui 5 personnes, toutes qualifiées afin de vous assurer :
Ecoute, Conseil, Sécurité.



Récupération gratuite d'essaim d'abeilles
Destruction de nids de guêpes, frelons
& frelons asiatiques
Certibiocide - Equipé de perche de 20.00 m et E.P.I

Jean-Michel BOLLUT
3, le Damet
50340 HELLEVILLE

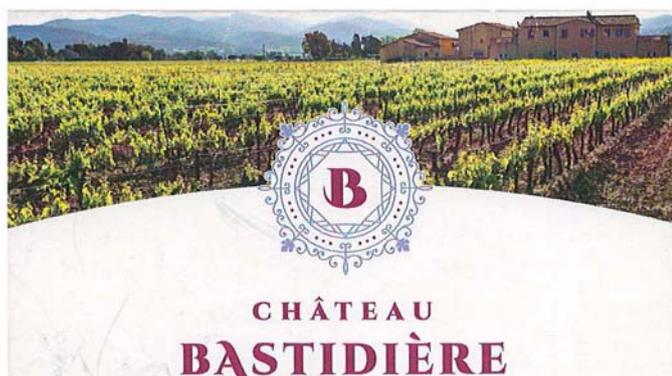
Téléphone : 02 33 52 95 85
Portable : 06 86 27 12 69
Messagerie : jbollut@wanadoo.fr

Auto-entrepreneur
N° Siret:532 731 387 00025

TARIFS

Forfait en dessous de 10 m = **110 €**
Forfait de 10 m à 15m80 = **130 €**
Nid Primaire accessible = **60 €**
Déplacement hors canton des Pieux en Nord Cotentin **+10 €**
Déplacement sans intervention = **20€**

Les prix peuvent varier selon les difficultés et le temps passé
En cas de résistance du nid nouvelle intervention gratuite



1343 Avenue Henri & Eugène Majastre / 83390 CUERS
Tél. 04 94 13 51 28 / Fax. 04 94 13 51 29
contact@chateaubastidiere.com

Dégustation | Vente
ROSE ROUGE BLANC

Section Méditerranée



Toulon, le 10 janvier 2017

SIRET : 444 187 074 00018

APE : 913 E

Section Méditerranée

CONVOCATION **Assemblée Générale Ordinaire exercice 2016**

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale, de notre Amicale le :

DIMANCHE 12 FEVRIER 2017

Restaurant le N8 route nationale 8 (route de Marseille)

83190 OLLIOULES.

9h30 : accueil des membres de l'association, signature de la feuille de présence
10 h 00 : Début de l'assemblée ordinaire : Vérification du quorum (présents et pouvoirs)

-Désignation des assesseurs et du secrétaire de séance

Accueil et mot du président

Minute de silence pour nos amis disparus.

Lecture du rapport moral

Approbation du rapport moral du président

Lecture du rapport financier de la section (exercice 2016)

Renouvellement et Election du bureau Méditerranée (Démission du Président et du Trésorier)

Questions diverses

Présentation des activités de l'année

11h30 fin de l'assemblée, apéritif, déjeuner puis loto. Fin des agapes 17h00

Impératif : En cas d'empêchement, merci de retourner au plus vite, de préférence au Secrétaire le Pouvoir joint.

Vous pouvez dès à présent adresser votre cotisation 2017 et régulariser vos retards de cotisation auprès de notre trésorier :

Mr LESVEN Patrick 74 allée des acacias 83110 SANARY sur Mer.

En vous remerciant et vous disant "à bientôt" le Président et le bureau de la section Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2017

BULLETIN DE PARTICIPATION au REPAS et au LOTO

30 € Par personne : apéritif, repas, café, servis à table.

INSCRIPTION au plus vite, auprès du Secrétaire Stéphane AST, avec votre règlement au plus tard pour le 02 février 2017

Les INSCRIPTIONS DEFINITIVES ne sont prises compte qu'à réception du chèque.

NOM PRENOM Nombre de Personnes
 LOTO nombre de participants :
 Nombre d'enfants :

BULLETIN DE PARTICIPATION à l'ASSEMBLEE

NOM PRENOM

Assistera à l'Assemblée du 12 FEVRIER 2017. N'Assistera pas :

ADRESSE.....

TELEPHONE..... E-MAIL

Veillez nous faire parvenir rapidement les sujets que vous souhaitez voir abordés lors de l'Assemblée.

1).....

2).....

POUVOIR à adresser de préférence au Secrétaire :

Je soussigné

Donne pouvoir par la présente à :

Pour me représenter et délibérer sur les diverses questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Plongeurs Démineurs du 12 FEVRIER 2017.

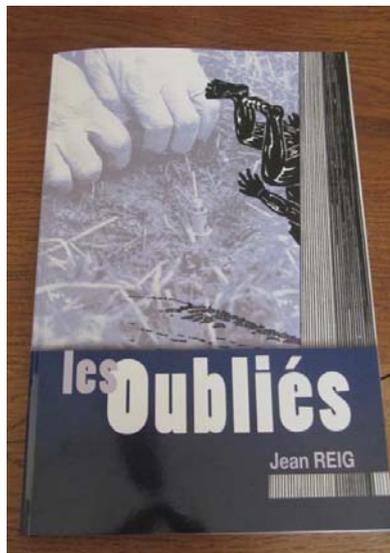
Merci de faire précéder votre signature Fait à :

De la mention « BON POUR POUVOIR » Le :

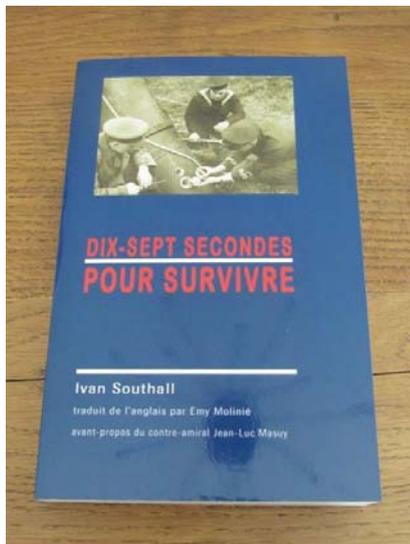
Signature :

Jean-François PATE - **Président** - 66, Avenue Jean GIONO 83130 LA GARDE
 - tél. : 04.94.61.40.17.
Stéphane AST - **Secrétaire** : 109 Allée des épicias lot la Chantal 83130 LA GARDE
 -tel 04.94.33.06.69. stephaneast59@orange.fr
Patrick LESVEN - **Trésorier** 74 Allée des acacias 83110 SANARY
 -tel 06.45.27.18.69.





Les Oubliés Déminage Français
20 euros



17' pour Survivre Déminage Anglais
10 euros



Verres gravés PLD France
Boîte de six verres 15 euros

COMMANDE CHEMISETTES AMICALE PLD

Le bureau de la section Méditerranée va faire réaliser des chemisettes à manches courtes avec écusson PLD brodé et inscription amicale plongeur démineur brodé en noir (voir photo jointe). Les chemisettes sont disponibles en taille : **.M.L.XL.XXL.**

En qualité, 65% polyester et 35% coton au prix unique de **30 €**

Pour ceux qui le désirent, il suffira de préciser la taille, lors de votre commande.

Les commandes et règlement sont à adresser chez : Stéphane AST 109 Allée des Epicéas 83130 LA GARDE. Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'amicale PLD rajouter 10 € pour l'envoi.

NOTA BENE : IL N'Y AURA PAS DE PRISE DE COMMANDE SANS REGLEMENT



Dans l'attente de votre commande, vous souhaitant bonne lecture, le bureau de la section Méditerranée.

Une belle journée d'amitié

Le mercredi 19 octobre, c'est sous un soleil magnifique et très apprécié, que l'ensemble des unités des plongeurs démineurs Méditerranée, CEPHISMER, Groupe des plongeurs démineurs Méditerranée, bâtiment-base Pluton, chasseurs de mines, Ecole de plongée et le Groupe des plongeurs démineurs de la Marine belge, se sont rassemblés pour un échange et un partage d'expériences autour d'agapes très frugales organisées par l'Association des plongeurs démineurs Méditerranée. Nous tenons à remercier Le « Domaine des Bastières » et la « Société Aqua-lung » pour leur soutien inconditionnel.

Plus de 150 personnes ont assisté à cette journée d'amitié où jeunes et moins jeunes ont partagé ce moment qui restera gravé à jamais.



Prise de commandement Groupe plongeurs démineurs Méditerranée

Le 15 décembre 2016 le Groupe des Plongeurs Démineurs de la Méditerranée a accueilli son nouveau chef, le Capitaine de Corvette Benjamin Tutoy.

C'est à la base navale, que le capitaine de corvette Benjamin Tutoy a pris le commandement du Groupe des Plongeurs Démineurs de la Méditerranée et du Pluton son bâtiment base. Spécialiste des systèmes de combat et de la guerre des mines, il a été certifié plongeur démineur en 2009. Durant ses affectations précédentes il amené de nombreuses missions à bord des chasseurs de mines. Il retrouve le Groupe après une mission au Moyen Orient. Il succède au Capitaine de Corvette Samuel Thuillier, félicité par son action et son expertise, par le Vice Amiral d'escadre Marc de Briançon, commandant de la Force d'Action Navale, venu faire reconnaître le Commandant Prenant.

En présence des anciens, regroupés au sein de l'Amicale des Plongeurs Démineurs, du représentant de la préparation militaire de Digne et de Commandants d'Unités proches, le Capitaine de Corvette Benjamin Tutoy a mentionné : « *Avec fierté et émotion j'hérite de la rigueur et du professionnalisme des Trois Commandants qui m'ont précédé à ce poste. Nous naviguerons en pleine révolution technique, avec de nouveaux matériels très performants. Nos équipements et nos procédures sont les meilleurs. La cohésion et l'esprit qui nous animent ne doivent pas faiblir. De l'eau salée coule dans nos veines. Naviguer, c'est un privilège. Nous devons être un équipage fier, prêt à relever les défis.* »

Dix personnels de l'Unité du Groupe des Plongeurs Démineurs de la Méditerranée et du Bâtiment Base Pluton ont été distingués lors de cette cérémonie.

L'Association des Plongeurs Démineurs souhaite bon vents et bonne mer a l'ensemble de cette belle Unité Opérationnelle.



PROGRAMME DE PRINCIPE DES ACTIVITES AMICALE PLD 2017

Oursinade du Printemps île du Gaou dimanche 9 avril (reporté au samedi 15 en cas de mauvaise météo).
 Repas sur terrasse Ronarc'h en Mai ?
 Cérémonie de fin de cours BAT/EGM PLD le 21 juin avec pose plaque BONZON sur le bâtiment rénové.
 Fin Août cérémonie du souvenir en mémoire du 76 ième anniversaire de la disparition du CF D'Estienne Dorves grand résistant
 BBQ du Broussant le dimanche 3 septembre.
 Repas de cohésion active/ Amicale PLD, sous l'égide de CEPHISMER le 17 septembre au Fort de l' Eguillette avec cérémonie de commémoration des 70 ans de la disparition du PM FARGES.



Méssages

Un message de la part de nos amis Claude BOYS et René MARTEAU SCAPH 50.
 Bienvenue a notre ami Jean-Yves QUELEN qui vient de prendre le relai de l'Association SCAPH 50 présidée par notre ami René Marteau PLD N°97 nous lui souhaitons une bonne présidence et surtout la cohésion amicale qui nous unit.

Appel à vos mémoires.

Je viens de recevoir un message d'un ami Plongeur qui souhaite retrouver ses racines. Je demande à tous ceux qui peuvent l'avoir connu afin de lui rendre ses souvenir et son attachement a notre corporation.

Les écris sont à Pierre MURRATE :

Je me présente: Pierre Murraté . J'ai été incorporé dans la marine en 1959 .Hourtin puis St Mandrier école de plongée ou j'ai été moniteur de plongée sous les ordres des commandants : Bonzon ; Leboucher ; mon carnet de plongées ainsi que mon matricule et références diverses ont été égarés lors de déménagement au Maroc ou je réside .j'ai terminé comme plongeur démineur ceci étant sur mon livret militaire .j'ai participé à plusieurs opérations avec le commando Hubert.

Comment obtenir ces pièces sur mon état de service dans la Marine. A qui s'adresser ? Ceci pour obtenir carte de combattant.

Plongeurs démineurs ayant suivis les cours de 1959 1963.de mémoire ...

Nous avons commencé avec le commandant Tailliez notre formation de plongeur de bord pour obtenir la qualification de démineur en 1963. Paul BEUCHAT Yves CHEVALIER étaient avec moi.

Instructeurs GENIN/ QM Infirmier PANNETIER /Fusiller Marin ainsi qu'un instructeur originaire de Madagascar ou la Réunion son nom me reviens pas

Après sélection j'ai été promu Moniteur de Plongée: attaché au bureau d'études avec le Capitaine HUVE et le commandant BONZON qui ont écrits les livres d'instruction des plongeurs démineurs j'ai travaillé sur les dessins accompagnant les textes .ainsi que sur les plans de nouveaux bâtiments. A mon actif le portail de l'école en fer forgé suivant mes plans ainsi que l'insigne pour les Plongeurs Démineurs Ils l'avaient reproduit sous forme de cendrier en bronze

J'ai effectué les premiers essais du DC55 (oxygène - azote) suppression des paliers de décompression .1962 1963.

Avec tout mes remerciements pour votre réponse qui me rajeuni.

Pour toutes informations prendre contact avec Jean-François PATE :jf.pate@orange.fr ou 04.94.61.40.17. Merci



**Kiss Kiss
Bank Bank.com**

**Départ lancé
le 3 Janvier**

AIDEZ NOUS À LARGUER LES AMARRES



**FORMATION PREPA : PLONGEUR DE BORD,
PLONGEUR DEMINEUR**

Bonjour à toutes et à tous, cette année pour notre formation préparatoire au métier de Plongeur dans la Marine Nationale au lycée Simone Weil de Conflans St-Honorine, nous avons comme projet de larguer les amarres afin de partir apprendre à naviguer à la voile en Méditerranée et de pratiquer la plongée.

Pour cela nous avons besoin de vos dons. Vous pouvez dès à présent faire un don sur ce site spécialisé dans le financement de projets grâce aux dons des internautes.

Si notre objectif monétaire n'est pas atteint, vos dons vous seront remboursés en intégralité par le site. Aucune somme ne vous sera retenue.

Si la somme est atteinte avec succès notre association AFMS vous propose un reçu fiscal. 66% de vos dons vous seront déduits des impôts. De plus nous vous offrons des contreparties comme des accessoires divers, du matériel de plongée et même des baptêmes de plongée, tout dépend de la somme donnée.

Voici le lien et merci d'avance, à bientôt nous l'espérons.

<https://www.kisskissbankbank.com/aidez-nous-a-larguer-les-amarres?ref=popular>

La promotion FCIL 2016-2017

Qui suis-je ?



Je me nomme Michel RAVOISIER, 58 ans, responsable de la formation à la préparation des futurs plongeurs démineurs de la Marine Nationale (recrutement externe) depuis 11 ans, en partenariat avec l'Education Nationale au sein du Lycée Simone Weil à Conflans Sainte Honorine (78).

Je suis le créateur et le Président de l'association AFMS (création en 2004) affiliée à la Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-marins, créée principalement pour les élèves de ce lycée pour toutes les actions de formation liées à la pratique de la plongée subaquatique.

Capitaine de Corvette, je sers également au sein de la Marine Nationale en réserve opérationnelle à l'Ecole de Plongée des Armées à Saint Mandrier.

Quelle est cette formation unique en France ?

Cette formation d'un an est ouverte à toute personne âgée de 17 à 24 ans, titulaire d'un baccalauréat et ayant goût pour la plongée. De plus, une vraie motivation et une très bonne condition physique sont requises sans oublier la possession d'une bonne aisance aquatique.



Cette formation offre une vraie opportunité à 12 jeunes chaque année, de se préparer à la certification plongeur de bord et aux sélections du cours de plongeur démineur.

Les élèves suivent des cours théoriques et pratiques dans les domaines suivants : maintenance navale, mécanique, soudure, navigation, plongée.

Le permis côtier et le permis mer y sont dispensés, ainsi que le niveau 3 de plongée, la qualification de plongeur nitrox et la formation plongée classe 1 mention B.

Un stage de navigation-plongée est effectué pendant 2 à 3 semaines sur des voiliers pour mettre en pratique les formations maritimes

Pourquoi cette collecte ?

Par manque de moyen financier, nous nous adressons à vous afin de permettre à ces jeunes motivés de pouvoir s'immerger dans le monde maritime à travers cette expédition. Le monde est composé de 70% de mers et d'océans, ce serait dommage de ne pas pouvoir en profiter pour de futurs plongeurs.

Quel est le déroulement de cette sortie?

Il est prévu pour cette sortie d'une durée de 3 semaines, de louer deux voiliers d'environ 12 mètres, pour effectuer une navigation semi hauturière en Méditerranée, afin de mettre en pratique la formation d'enseignement maritime effectuée durant l'année scolaire (manoeuvres, tracés de route, quarts, etc..).

Durant ce séjour, nous louerons aussi les services d'une structure de plongée (matériel, gonflage, etc..) afin de valider les compétences des futurs plongeurs avant la certification de plongeur de bord à l'Ecole de Plongée des Armées. (exercices de plongée, épaves, explorations, etc..)

Cette sortie se déroulera au cours du mois de Mars, durant laquelle de nombreuses photos et vidéos seront partagées sur les réseaux sociaux afin de vous faire profiter à vous aussi de cette aventure.

De plus, un compte rendu de cette sortie vous sera remis sur lequel seront cités vos noms en qualité de donateurs.

Pour mieux nous connaître voici notre page Facebook qui restitue l'ensemble de notre aventure :

À quoi servira la collecte ?

A quoi servira vos dons ?

- Le financement participatif de 6000 € permettrait d'absorber le coût de location des deux voiliers de 12 mètres, nécessaire à cette sortie en mer. (12 élèves, 2 skippers et 2 moniteurs de plongée)
 - Un dépassement de cette somme permettrait d'aider à absorber les frais de plongée : location du matériel, gonflage des bouteilles (environ 3000 €) ainsi que divers coûts tel que le ravitaillement (environ 2000€).
- Tous les dons seront remis au partenaire de la formation, l'association AFMS, qui organisera cette sortie.



Qu'est-ce que l'AFMS ?

- L'AFMS est une association déclarée type de loi de 1901 (journal officiel de septembre 2004) à but non lucratif créée sur l'initiative d'un professeur du Lycée Simone Weil de Conflans (Michel RAVOISIER, CC®) en août 2004.
 - Cette création a été faite initialement pour les élèves du Lycée de Conflans et des jeunes en général afin de faire découvrir le monde maritime, de les initier à la plongée subaquatique en ayant parallèlement l'objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle à travers ce support particulier.
 - Dans ce cadre l'AFMS organise des activités pédagogiques en plongée subaquatique, élabore un programme de sorties en mer à bord de voiliers ou navires à titre éducatif.
 - L'AFMS est affiliée à la FFESSM (N°07780801), elle est reconnue par le Ministère de la jeunesse et des sports comme établissement d'activités physiques et sportives (N°07804ET0046).
 - Elle bénéficie également d'une convention avec la base de loisirs de Cergy et d'un partenariat avec le Lycée Simone Weil à Conflans Ste Honorine.
- Cette situation permet à l'association de former des plongeurs, de délivrer des licences, des diplômes fédéraux, de proposer des entraînements collectifs avec la possibilité d'accéder individuellement à la base de loisirs.



Quel avantage pour vous Kissbankers?

L'AFMS a le droit de remettre un reçu fiscal déductible d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% pour tout don d'intérêt général, notamment pour les donateurs sur Kiss Kiss Bank Bank.

Exemple : pour un don de 100 euros, 66 euros vous seront déduits de vos impôts sur le revenu.

Michel Ravoisier



Responsable de la formation préparatoire plongeur démineur au Lycée Simone Weil de Conflans Sainte Honorine, en partenariat avec la Marine Nationale. / Président de l'association AFMS (Association pour les Formations Maritimes et Subaquatiques) en partenariat avec le Lycée Simone Weil.

Je demande à tous les membres qui ne l'ont pas encore fait de me renvoyer la fiche ci-jointe complétée, surtout la rubrique profession ou affectation, cela permettra à notre annuaire de devenir un outil d'aide à la reconversion.

adresse de retour:

D.Damiens 1 rue Michelet 59139 Wattignies ou didami263@gmail.com

Didier DAMIENS



Fiche d'inscription annuaire

Nom :.....

Prnom :.....

Date de naissance :.....

n° brevet ou certificat :.....

grade ou dernier grade obtenu :.....

affectation ou profession :.....

.....

adresse :.....

.....

téléphone : Portable :.....

mail :.....@.....

J'autorise la parution de ces renseignements dans l'annuaire de l'amicale.

à.....le...../...../201



Bulletin d'adhésion

à

L'Amicale des Plongeurs Démineurs

SIRET : 444 187 074 00018

APE : 913 E

L'association *Amicale des Plongeurs Démineurs* est née à Toulon le 3 février 1984 à l'Ecole de Plongée sous la présidence d'honneur du Commandant Philippe TAILLIEZ.

L'Amicale a pour but de maintenir, de resserrer les liens d'amitié, de solidarité et de commémorer le souvenir de ses membres .

Elle se doit pour cela de - Maintenir l'esprit des traditions maritimes
- Contribuer au rayonnement de la spécialité
- Aider ses différents adhérents par la pratique de la solidarité.

Notre bulletin de liaison « L'Echo des Grands Fonds » est un des éléments principaux de la transmission des souvenirs qui nous unissent. Chacun est encouragé à participer à son élaboration ,notamment en confiant ses souvenirs et ses anecdotes ,agrémentés si possible de photos, au comité de rédaction qui se fera un plaisir de les publier.

La cotisation annuelle fixée en assemblée générale est de **20 Euros**. Pour le renouvellement joindre votre carte de membre avec un enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.

Des réunions sont organisées afin de nouer, de renouer des liens, de raviver des souvenirs et revivre ces meilleurs souvenirs avec humour et émotion.

J'assume actuellement la présidence de *L'Amicale des Plongeurs Démineurs*, je serais heureux de vous voir adhérer et venir nous rejoindre au sein de notre *Association* .

NOM Prénom

Adresse

Téléphone (s) Email

Ci-joint un chèque de **20 Euros** libellé à l'ordre de *L'Amicale des Plongeurs Démineurs*.

*Je joins également mes coordonnées et activités professionnelles pour parution dans
« L'ANNUAIRE DES PLONGEURS DEMINEURS ».*

Ce bulletin ,dûment rempli, est à retourner avec son chèque d'adhésion à la **section** à laquelle vous désirez être rattaché :

Atlantique : Emile jean SEVELLEC C49b, R. de l'océan 29217 PLOUGONVELIN Tél. 02.98.03.54.08

Manche/Mer du Nord: Pierre LE ROUX 15, rue des Fauvettes 50270 Barneville Carteret Tél.: 02.33.01.05.82

Méditerranée : Jean-François PATE 66,Avenue Jean Giono 83130 LA GARDE Tél. 04.94.61.40.17